

BAPTÊME CIVIL



PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

- Photocopie du livret de famille : page parents et page de l'enfant concerné
- Justificatif de domicile (un pour chacun des parents s'ils n'habitent pas à la même adresse)
- Pièce d'identité recto-verso (ou passeport ou titre de séjour) des parrain(s) / marraine(s)

1^{ER} PARENT

NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM(S) :

Profession : N° de téléphone :

Adresse :

2^E PARENT

NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM(S) :

Profession : N° de téléphone :

Adresse :

ENFANT

NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM(S) :

PARRAIN / MARRAINE (CETTE PERSONNE DOIT ÊTRE MAJEURE)

NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM(S) :

Profession :

Adresse :

PARRAIN / MARRAINE (CETTE PERSONNE DOIT ÊTRE MAJEURE)

NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM(S) :

Profession :

Adresse :

Le baptême sera célébré au plus tôt un mois après la réception du dossier complet, un vendredi à 14h30 ou 14h45.

DATE ET HEURE SOUHAITÉES POUR LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME CIVIL :

Le à

Ce formulaire est à déposer complété et accompagné des pièces demandées à l'Hôtel de Ville, État civil, porte 130.